

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Oui, monsieur le Président, c'est là notre intention. Lors des pourparlers, nous avons traité du principe de l'équité de l'accès à ce droit. Nous avons convenu que ce droit devait être accordé à tous les autochtones.

L'autre élément qui pourrait revêtir une importance historique si nous parvenons à nos fins, c'est que les provinces se sont montrées bien disposées à mettre des terres à la disposition des Métis et à assurer à ceux-ci des services sociaux et autres, si bien que, dans ces conditions, le gouvernement du Canada pourrait aller de l'avant pour que tous les autochtones, y compris les Métis, soient inclus dans le paragraphe 91(24).

* * *

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, la Communauté économique européenne s'est récemment entendue pour réformer sa politique agricole commune, de façon à hâter la conclusion de l'Uruguay Round du GATT.

Depuis le début de ces négociations, le gouvernement promet aux producteurs canadiens de lait, de volaille et d'oeufs qu'il obtiendra le renforcement et la clarification de l'article XI. Est-il toujours convaincu qu'il y parviendra?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, telle est bien la position du gouvernement. Nous sommes encouragés par la décision de la Communauté européenne de réformer sa politique agricole commune, élément nécessaire à l'élimination des obstacles que représentent pour l'Uruguay Round les subventions à l'exportation et l'aide interne.

Cela ne change en rien notre position sur l'article XI que nous cherchons toujours à clarifier et à renforcer. Nous sommes toujours en pourparlers avec nos partenaires commerciaux. Nous ne perdons pas de vue que d'autres pays aimeraient obtenir certaines choses des négociations. L'affaire est loin d'être réglée.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, dans le cadre des négociations d'un accord de libre-échange nord-américain qui ont lieu en ce moment, les États-Unis ont exigé que les automobiles arrivant sur son marché en franchise renferment une proportion plus élevée de pièces nord-américaines.

En 1988, le gouvernement s'était violemment opposé à ce que ce pourcentage soit plus élevé de peur que cela ne décourage les investissements étrangers au Canada et la création d'emplois.

Est-ce toujours la position du gouvernement ou ce dernier est-il prêt à accepter un contenu nord-américain plus élevé pour les automobiles dans le cadre des négociations de l'ALENA?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la règle d'origine est un élément très important des négociations de l'ALENA, tout particulièrement en ce qui concerne le secteur automobile. L'un des objectifs clés du gouvernement canadien dans ces négociations est d'obtenir la clarification de cette règle et d'en améliorer la transparence, l'administration ainsi que l'application. Il semble que nous soyons en train d'obtenir gain de cause sur ces points.

La question du pourcentage du contenu n'a pas encore été négociée. Nous disposons d'une certaine flexibilité en raison de l'adoption de la formule qui a été proposée par le Canada pour calculer ce pourcentage et dont on tiendra compte lors des négociations finales en vue de le fixer.

* * *

LA GESTION DE L'OFFRE

M. Bob Speller (Haldimand-Norfolk): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Hier à la Chambre, le premier ministre a comparé l'existence même de la gestion de l'offre canadienne et le gagne-pain de dizaines de milliers de Canadiens à l'importation de bananes en Europe. Il n'y a pas un agriculteur canadien qui sache de quoi parlait le premier ministre.

Cela fait des mois qu'on nous dit que la stratégie du premier ministre consiste à gagner à sa cause les chefs d'État, en particulier le président Bush.